

1. PRÉSENTATION DU COURS MMD3557 SOINS PALLIATIFS DU PROGRAMME D'ÉTUDES MÉDICALES DE PREMIER CYCLE

Horaire :

5 jours de stage. Le nombre d'heures travaillées, incluant les modules obligatoires Pallium, sont en accord avec la politique des heures travaillées à l'externat (horaire établi selon le milieu de stage)

Lieu :

- Maisons de soins palliatifs
- unités de soins palliatifs intégrées en centre hospitalier ou en centre de soins de longue durée
- Domicile

Responsable : D^{re} Danielle Grandmont

Disponibilité : Par courrier électronique danielle.grandmont@umontreal.ca

Nombre de crédits alloués : Stage de 1.5 crédits

1.1. Introduction et description

Ce stage d'une semaine dans un milieu de soins palliatifs sert à initier les étudiants en médecine à l'approche du patient en soins palliatifs et en fin de vie, ainsi qu'à l'accompagnement de son entourage. À la fin du stage, les étudiants seront en mesure de :

- Obtenir une histoire de cas appropriée dans le contexte de soins palliatifs et de fin de vie.
- Faire un examen physique ciblé respectueux de la condition fragile du patient.
- Établir un diagnostic différentiel des principaux syndromes rencontrés en soins palliatifs.

1.2. Place du cours dans le programme

Ce stage d'une semaine se déroule durant la troisième ou la quatrième année du programme d'études médicales de premier cycle.

2. APPRENTISSAGES SPECIFIQUES VISES

Compétences expertise

1. Effectuer un questionnaire et un examen ciblé du patient en fin de vie de façon à faire preuve de respect en tenant compte des capacités réduites du malade.
2. Établir un diagnostic différentiel des manifestations cliniques du patient en soins palliatifs et / ou en fin de vie.
3. Adapter les investigations à la condition du patient, à ses désirs et à ses attentes.
4. Proposer un plan d'intervention adapté à la condition du patient.
5. Consigner de façon claire et systématique au dossier du patient, sous la supervision d'un supérieur, tous les éléments pertinents de sa démarche diagnostique et thérapeutique afin d'assurer la continuité des soins.

Compétence collaboration

6. S'intégrer au sein de l'équipe interdisciplinaire prenant en charge le patient.
7. Établir en équipe la liste des besoins prioritaires du patient et de son entourage.
8. Reconnaître ses limites et celles des autres professionnels dans l'application du plan d'intervention.
9. Collaborer avec les autres membres de l'équipe à l'atteinte des objectifs
10. Contribuer à la mise en place d'un climat serein et respectueux dans l'équipe.
11. Identifier, de concert avec les autres membres de l'équipe et le patient, les souhaits et les attentes de ce dernier en ce qui concerne sa fin de vie.

Compétence communication

12. Évaluer et respecter ce que le patient veut ou ne veut pas connaître concernant son diagnostic et son pronostic.
13. Donner au patient qui en ferait la demande et à son entourage des explications concernant la nature de la maladie et son stade d'évolution.
14. Expliquer au patient et à son entourage les risques et les bénéfices attendus du plan d'intervention établi avec son superviseur.
15. Communiquer avec honnêteté l'impression et les limites des prévisions concernant l'évolution attendue du patient.
16. Reconnaître que certaines réactions, dont le déni, peuvent être nécessaires à l'intégrité psychique du malade.

Compétence érudition

17. Établir ses besoins de formation en soins palliatifs en fonction du champ disciplinaire qui l'intéresse.
18. Utiliser les ressources et les outils de formation disponibles pour répondre à ses besoins de formation.

Compétence professionnalisme

19. Identifier les situations de soins où des interventions disproportionnées par rapport aux souhaits du patient et/ou par rapport à sa condition médicale peuvent être évitées.
20. Intégrer le patient et ses proches dans les discussions éthiques les concernant, incluant les discussions sur les objectifs de soins.
21. Adopter une pratique réflexive permettant de trouver un équilibre entre sa vie professionnelle et personnelle.
22. Prendre conscience de ses propres peurs et attitudes à l'égard de la mort et de l'approche de la mort et savoir demander du soutien.

Compétence gestion

23. Justifier ses choix d'interventions auprès des patients en soins palliatifs ou en fin de vie en fonction de leur efficacité relative et des coûts qu'elles engendrent pour le patient, sa famille et la société.
24. Organiser son temps et établir des priorités.
25. Faire un constat de décès et rédiger la note correspondante de façon appropriée.
26. Utiliser son exposition aux soins palliatifs pour réfléchir sur le type de pratique qu'il souhaite avoir dans sa vie professionnelle future.
27. Décrire les différents modèles de soins palliatifs et de fin de vie (à domicile, en unité hospitalière, en maison de soins palliatifs, au service de consultation interne et/ou externe).

Compétences promotion de la santé

28. Minimiser les interventions futiles et repérer les gestes potentiellement néfastes en contexte de soins palliatifs et possiblement introduire la notion de cessation de traitement.
29. Identifier les situations de fragilité psychosociale et spirituelle des patients et de leurs proches.
30. Décrire une approche pour répondre aux patients qui font une demande de hâter la mort.
31. Décrire le cadre juridique de l'aide médicale à mourir (AMM).
32. Se familiariser avec les concepts de douleur (souffrance) totale.
33. Favoriser des stratégies visant l'amélioration du bien-être global et de la qualité de vie, soit une approche orientée autour du concept de « healing ».
34. Repérer les proches à risque de développer un deuil pathologique et en parler aux professionnels de l'équipe interdisciplinaire.

3. MODALITE D'EVALUATIONS DES APPRENTISSAGES

Évaluation de type réussite ou échec.
(Établi selon les critères du comité d'évaluation facultaire)

La fiche d'évaluation doit être complétée pour chaque étudiant à la fin du stage par le responsable de stage. Voici quelques critères d'évaluation spécifiques au stage :

1. Attitude durant le stage
 - a. Participation durant les rencontres
 - b. Respect des autres intervenants
 - c. Qualité de présence avec les patients et leurs proches
2. Histoires de cas
 - a. Présente un diagnostic différentiel approprié et adapté à la situation
 - b. Rapporte les différents axes du plan de traitement
3. Exercice d'approche réflexive (médecine narrative)
 - a. Clarté de la rédaction et du propos
 - b. Pertinence de l'analyse et de la réflexion
 - c. Qualité du français

En conformité avec la politique facultaire, les absences ne peuvent excéder 20% du stage (soit une journée complète pour le stage de soins palliatifs de cinq jours). <https://md.umontreal.ca/externat/politiques-a-lexternat/absences-vacances-conges/>.

3.1. Description de l'exercice d'approche réflexive (médecine narrative)

Rédaction d'un texte de 2 à 3 pages devant être remis au responsable de stage (ou à la personne désignée) à 17h00 l'avant-dernière journée de la semaine de stage (ou selon entente prise avec le responsable). Le texte sert à exercer la créativité et la curiosité de l'étudiant ; son esprit de synthèse et de cohérence à l'écrit ; sa capacité d'introspection.

Contenu du texte (différentes formes sont possibles) :

- Rétroaction sur la pratique, non pas en termes scientifiques, mais dans une forme littéraire ;
- Description des répercussions personnelles et émotionnelles générées par certaines rencontres ou situations ;

- Retour sur une histoire de vie marquante relatée par un patient rencontré pendant le stage ou dans un stage antérieur.

Objectifs sous-jacents :

- Comprendre l'expérience de la maladie telle qu'elle peut être vécue de la part des patients ;
- Prendre une distance par rapport à son expérience de soignant en prenant acte des sentiments qu'elle peut générer (ex. sentiment d'impuissance, colère, attachement, contre-transfert, etc.)

Critères de correction :

1. L'approche de l'écriture
2. Description du/des conflits ou des dilemmes déroutants
3. Participation des émotions
4. Analyse et attribution de sens

3.2 Plagiat

Le plagiat à l'Université de Montréal est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web. <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du règlement ci-dessus mentionné. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'université.

4. ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT – APPRENTISSAGE ET CONTENU DU COURS

Une semaine type comprenant 5 jours de stage pouvant être aménagés librement selon le fonctionnement propre de chaque milieu. L'apport des formateurs médecins et d'autres professionnels est recommandé, que ce soit à travers la tournée des malades, la discussion de cas cliniques, les rencontres interdisciplinaires.

Dans certains milieux, l'une de ces tournées s'effectuera à domicile puisque des médecins ont une pratique significative de soins palliatifs à domicile. Les moments supervisés par des formateurs médecins visent le recueil de l'histoire et l'examen ciblé de patients suivis par l'équipe des soins palliatifs. Les étudiants voient le malade seuls, mais doivent par la suite en discuter avec un formateur médecin. Les conditions de chacun de ces patients, autant que faire se peut, devraient être variées :

- Certains patients devraient avoir un assez bon niveau fonctionnel et posséder une histoire de la maladie actuelle assez vaste pour permettre à l'étudiant de saisir l'étendu de ce qu'a vécu le patient en fin de vie;
- Certains patients pourraient être en voie de soulagement d'inconforts plus importants ou encore être en phase d'agonie. L'objectif est alors d'initier l'étudiant aux particularités et aux difficultés que représentent le recueil d'une histoire et l'examen ciblé de ce type de malade;
- Certains patients devraient être affligés d'une pathologie complexe ou de pathologies multiples de sorte que l'étudiant retienne que la fin de vie marque l'histoire de soins de toutes les maladies.

Au-delà de ces cas-types, les étudiants peuvent effectuer des consultations, des admissions et/ou des suivis de patients en fonction de l'achalandage du milieu de stage en question. Notons que cette structure d'apprentissage ne se veut pas être un cadre rigide, mais bien un guide pour développer le stage en fonction des capacités et des forces de chaque milieu.

Il est également souhaité que le stage soit l'occasion de discuter du niveau d'intervention médical.

5. MODULES D'ENSEIGNEMENT EN LIGNE

Afin de fournir un soutien et en complément des enseignements reçus lors des journées de stage dans les milieux, l'étudiant est **dorénavant** tenu de compléter des modules d'apprentissage en ligne sur le site de **Pallium** Canada (<https://www.pallium.ca/fr/>). Seize (16) modules en ligne sont disponibles. De ce nombre, 8 modules sont obligatoires et 5 sont recommandés.

Les modules **obligatoires** sont:

Module 1 : La prise en charge en soins palliatifs (30 minutes)

- Définir les notions de soins palliatifs et d'approche palliative.
- Identifier les patients qui pourraient tirer parti d'une approche palliative plus tôt dans la maladie.
- Mettre en place une approche palliative plus tôt dans la trajectoire de la maladie.
- Élargir votre rôle en matière d'approche palliative dans votre milieu.

Module 2 : L'évaluation de la douleur en soins palliatifs (20 minutes)

- Reconnaître la nature multidimensionnelle de la douleur.
- Catégoriser les types de douleur et les causes de la douleur.
- Évaluer adéquatement la douleur.

Module 3 : La prise en charge de la douleur en soins palliatifs (45 minutes)

- Choisir un analgésique approprié et élaborer un plan de soins adéquat comprenant des analgésiques.
- Commencer à administrer la bonne dose d'opioïdes et la titrer de manière appropriée.
- Prévenir et traiter les effets indésirables des opioïdes.
- Choisir un co-analgésique ou un traitement qui convient, en fonction du type de douleur.

Module 4 : La dyspnée en soins palliatifs (30 minutes)

- Évaluer adéquatement un patient qui se plaint de dyspnée.
- Amorcer un plan de traitement qui s'attaque aux causes sous-jacentes et qui traite les symptômes.

Module 5 : L'hydratation et l'alimentation en soins palliatifs (20 minutes)

- Distinguer les patients qui pourraient bénéficier de l'hydratation artificielle de ceux pour qui cela ne serait pas bénéfique.
- Décrire la nature de l'anorexie et de la cachexie en cas de maladie de stade avancé.
- Décrire les limites de l'alimentation artificielle chez les patients atteints d'une maladie de stade avancé.
- Répondre aux préoccupations des patients et des familles concernant l'appétit.

Module 6 : Les symptômes gastro-intestinaux en soins palliatifs (30 minutes)

- Déterminer la ou les causes des nausées et instaurer un plan de prise en charge pour les soulager.
- Assurer des soins adéquats liés à l'élimination intestinale.
- Décrire une approche non chirurgicale pour traiter l'occlusion intestinale maligne en cas de cancer avancé.

Module 7 : La sédation palliative en soins palliatifs (10 minutes)

- Décrire les critères relatifs à la sédation palliative.
- Décrire l'administration de la sédation palliative.

Module 8 : Les derniers jours et les dernières heures en soins palliatifs**(30 minutes)**

- Préparer le patient et la famille aux derniers jours et aux dernières heures de la vie.
- Reconnaître les signes d'imminence du décès.
- Traiter les sécrétions des voies respiratoires en fin de vie.
- Décrire la sédation palliative.

Les modules recommandés sont:**Module 10 : L'évaluation du délirium en soins palliatifs (30 min)**

- Dépister régulièrement le délirium et le reconnaître lorsqu'il se produit.
- Déterminer les causes sous-jacentes du délirium.
- Décrire l'impact du délirium sur les patients et les familles.

Module 11 : La prise en charge du délirium en soins palliatifs (20 min)

- Décrire le cadre de prise en charge du délirium.
- Instaurer des mesures nonpharmacologiques.
- Amorcer un traitement pharmacologique en fonction de la gravité des symptômes.

Module 12 : Les demandes de hâter la mort en soins palliatifs (15 minutes)

- Décrire une approche pour répondre aux patients qui font une demande de hâter la mort.
- Décrire le cadre juridique de l'aide médicale à mourir (AMM).
- Établir un plan de traitement initial pour les patients souffrant d'anxiété.
- Comprendre les facteurs de risque du deuil avec complications.

Module 13 : La dépression, l'anxiété et le deuil en soins palliatifs (30 minutes)

- Décrire les difficultés relatives au diagnostic de dépression majeure chez les patients atteints d'une maladie de stade avancé.
- Établir un plan de traitement initial pour les patients souffrant de dépression.

Module 14 : La souffrance, les soins spirituels et le maintien de l'espoir en soins palliatifs (30 minutes)

- Reconnaître et décrire le concept de souffrance globale.
- Détecter les besoins spirituels et religieux.
- Utiliser l'approche des soins préservant la dignité pour soutenir les patients et maintenir l'espoir

Quelques semaines avant le début de son stage, l'étudiant recevra les détails lui permettant d'accéder aux modules. Il pourra compléter les modules à son rythme tout au long de sa semaine de stage et selon l'entente qu'il y aura avec son superviseur. Certains milieux pourraient même prévoir des moments spécifiques en cours de journée pour permettre à l'étudiant de compléter les modules. L'atteinte des objectifs se fera par le biais de module de formation ET l'exposition clinique au cours des 5 jours de stage.

Également, **Palli-science**, <https://palli-science.com>, son application téléchargeable, offre un condensé de notions importantes et utiles pour les interventions à visée palliative. L'externe est invité à télécharger l'application avant le début de son stage.

Ce mini-guide peut être utile pour étoffer le plan de traitement proposé lors d'une consultation. Le site Palli-Science offre aussi de nombreuses ressources pour les personnes intéressées à en savoir davantage sur les soins palliatifs. Le site est gratuit sur inscription.

- Il est également suggéré de réviser les cours offerts durant la semaine Campus (disponible sur l'ENA):
 - o ABC des opiacés
 - o Symptômes digestifs
 - o Urgence palliative

6. SERVICES DE SOUTIEN A L'APPRENTISSAGE

- Le Bureau d'aide aux étudiants et aux résidents (BAER) :
- <https://medecine.umontreal.ca/communaute/les-etudiants/bureau-daide-aux-etudiants-et-residents-baer/>
- •Service de soutien à l'apprentissage: <http://www.cesar.umontreal.ca>